

**Arrêté n°2025 – 17 portant proclamation des résultats de l'élection partielle
au conseil de l'IPAG**

Le président de l'université de Reims Champagne-Ardenne,

Vu le code de l'éducation, notamment les articles D719-1 et suivants,

Vu n°2024-193 relatif à l'élection partielle au conseil de l'Institut de préparation à l'administration générale (IPAG),

Arrête

Article 1 :

Suite au scrutin en date du mardi 28 janvier 2025, le président de l'université de Reims Champagne-Ardenne proclame les résultats de l'élection partielle au conseil de l'IPAG.

Sont donc proclamés les résultats suivants :

Collège I – Etudiants inscrits à la préparation du soir aux concours administratifs

Sièges à pourvoir : 1

Inscrits : 11

Votants : 1

Bulletins blancs ou nuls : /

Suffrages valablement exprimés : 1

Ont obtenu :

Candidats	Suffrages obtenus	Siège obtenu
Liste 1	1	1

Sont déclarés élus :

Titulaire	Suppléant
Pierre-Edgar VARET	Marie BONNET

Collège II – Etudiants inscrits en licence mention Droit parcours Administration publique

Sièges à pourvoir : 1

Inscrits : 10

Votants : 5

Bulletins blancs ou nuls : /

Suffrages valablement exprimés : 5

Ont obtenu :

Candidats	Suffrages obtenus	Siège obtenu
Liste 1	5	1

Sont déclarés élus :

Titulaire	Suppléant
Nina BOCKLER ZAMMARCHI	Alexis COURROUX

Collège III – Enseignants titulaires intervenant au sein des formations assurées par l'IPAG

Sièges à pourvoir : 1
Inscrits : 8
Votants : 4
Bulletins blancs ou nuls : /
Suffrages valablement exprimés : 4

A obtenu :

Candidat	Suffrages obtenus	Siège attribué
Arnaud COUTANT	4	1

Est déclarée élue :

Arnaud COUTANT

Article 2 :

Le présent arrêté est porté à la connaissance des électeurs par voie d'affichage dans les locaux de l'université. Il est également inscrit dans le recueil des actes administratifs.

Le directeur de l'IPAG est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Le présent arrêté sera transmis au Recteur, chancelier des universités.

Fait à Reims, le 31/01/2025

Christophe CLÉMENT



Transmis à M. le Recteur, chancelier des universités le 31/01/2025
Mis en ligne le : 31/01/2025